

Ronald Faggetter

Associé

Toronto

Avocat,
Agent de brevets et de
marques de commerce



COORDONNÉES

rdfaggetter@smart-biggar.ca

Téléphone: 416.593.5514

Télécopieur: 416.591.1690

ADMISSION AU BARREAU

Barreau de l'Ontario 1982

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

- Université de Western Ontario, LL. B. 1980
- Agent de brevets 1983
- Agent de marques de commerce 1984
- Université de Toronto, B. Sc. A. (génie électrique) 1987
- Agent auprès du Bureau américain des brevets et des marques
- Ingénieur (Ordre des ingénieurs de l'Ontario)

CHAMPS DE PRATIQUE

Brevets

PROFIL

Ron Faggetter est le président du conseil exécutif de notre cabinet et il agit donc comme associé gestionnaire principal du cabinet. Ron dirige également le groupe transactionnel de brevets à notre bureau de Toronto. Il possède plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de l'électricité et de la mécanique, incluant les technologies des télécommunications, de la robotique, des systèmes informatiques, de l'optique, des équipements de chaîne de production et des systèmes de contrôle mécanique. Puisqu'il représente des clients canadiens sur la scène mondiale, Ron est conscient des précautions qu'il faut prendre au niveau du suivi des demandes de brevet aux États-Unis afin d'éviter les admissions préjudiciables au dossier*(e wrapper estoppel)* et la conduite inéquitable.

Ron agit à titre de consultant stratégique auprès de nombreuses entreprises canadiennes en les aidant à valoriser leurs actifs de propriété intellectuelle de façon à maximiser leur position concurrentielle et à réduire les risques de violer des droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers. Il a aussi acquis une vaste expérience en rédaction de licences de brevets.

En tant qu'auteur publié et orateur, Ron a écrit et présenté des conférences sur divers sujets, incluant la protection des innovations portant sur les ordinateurs, le droit et la pratique en matière de brevets et le droit et la pratique en matière de dessin industriel. Il joue un rôle actif au sein de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada et il a été le président du comité mixte de la législation sur les brevets.

Reconnaissance professionnelle

- Reconnu dans l'édition 2015 de *Who's Who Legal: Patents*
- Reconnu dans l'édition 2015 de *IAM Patent 1000 - The World's Leading Patent Practitioners* en protection des brevets
- Reconnu chaque année dans *The Canadian Legal Lexpert® Directory* en propriété intellectuelle depuis 2010

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Associations professionnelles

- *Fellow* de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada; membre du comité de la législation en matière de brevets
- Membre de *l'American Intellectual Property Law Association*
- Membre de *l'Institute of Electrical and Electronics Engineers*
- Membre du comité éditorial de la *World IP Review*

Communications

- « Business Method Patents: Coming of Age », organisé par *LEXPert Magazine*, Toronto, novembre 2012
- Présentation sur le droit des brevets et la pratique au Canada à des entreprises chinoises au *MIP China-International IP Forum 2011* à Beijing
- Exposé, séminaire de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada sur la rédaction avancée des revendications de brevet à l'intention des praticiens des technologies de l'information, Ottawa, juin 2008

brevets
Dessins industriels
Marques de commerce
Logiciel/Internet/Technologies
de l'information
Électricité/Électronique
Industrie/Mécanique
Énergie

MÉDIAGRAPHIE

Publications

- « [La Cour d'appel fédérale confirme l'annulation de toutes les revendications, sauf une, d'un brevet en mécanique qui ne remplit pas ses promesses](#) », *La PI mise à jour – Canada*, 1 octobre 2013; *Lexology*, 1 octobre 2013; *Mondaq*, 10 octobre 2013; *International Law Office Intellectual Property Newsletter*, 28 octobre 2013; *CCCA Members Knowledge Centre*, octobre 2013
- « [Nouvelles directives canadienne d'examen au sujet des inventions mises en œuvre par ordinateur](#) », *Tendances PI*, mars/avril 2013; *International Law Office Intellectual Property Newsletter*, 25 mars 2013
- « Can a novel business method be patented? The Amazon decision », *CCCA Magazine*, printemps 2012
- « Federal Court of Appeal affirms that business methods may be patentable », *International Law Office Intellectual Property Newsletter*, 9 janvier 2012
- « Des modifications aux Règles sur les brevets pour clarifier les exigences quant à la déclaration de droit entreront en vigueur le 1er octobre 2010 », *La PI mise en perspective*, printemps 2010
- « La Cour fédérale du Canada étudie l'obligation de bonne foi applicable à l'examen d'une demande de brevet » (coauteur : David E. Schwartz), *La PI mise en perspective*, automne 2009
- « La réglementation canadienne en PI est modifiée » (coauteurs : David E. Schwartz et Philip Lapin), *La PI mise en perspective*, juin 2007